



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Cadre de référence en itinérance  
**Privilégier les services en amont  
et l'accès aux services spécialisés**

**Montréal, 18 septembre 2008** – La Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes (FQCRPAT) accueille avec satisfaction les orientations du *Cadre de référence en itinérance* que vient de rendre public le ministre de la Santé et des Services sociaux, le D<sup>r</sup> Yves Bolduc. La Fédération est particulièrement satisfaite des orientations visant à intensifier la prévention de l'itinérance, notamment auprès des jeunes, une clientèle qui, du point de vue de la Fédération, doit être priorisée dans les actions à venir. Elle salue par ailleurs les mesures visant à améliorer l'accès aux services spécialisés, notamment les services de désintoxication, lesquels sont absents dans plusieurs régions du Québec.

Dans son dernier rapport, l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) indique que l'abus de substances psychoactives représente le type de trouble mental le plus commun chez les patients itinérants admis dans les urgences hospitalières. Ces résultats confirment l'importance de mettre à contribution le réseau des centres de réadaptation en dépendance, notamment leurs services de désintoxication et leurs équipes de liaison hospitalière, afin de mieux desservir les clientèles itinérantes. Or, un état de situation réalisé en 2007 par la FQCRPAT révèle que les services de désintoxication en milieu de réadaptation sont absents ou insuffisamment déployés dans plusieurs régions du Québec. Même chose pour les services de réinsertion sociale. Ces services sont généralement ceux requis de façon plus importante par les personnes itinérantes présentant aussi un problème de toxicomanie.

La Fédération se réjouit par ailleurs de l'importance accordée dans le cadre de référence aux actions de prévention et de la priorité accordée à la clientèle jeunesse. À cet égard, il est souhaitable d'améliorer la détection des problèmes d'itinérance et de toxicomanie chez les jeunes et de mettre en place un ensemble de mesures d'intervention précoce passant par des services d'accompagnement et de soutien, par la scolarisation des jeunes et le

développement de l'employabilité, de manière à contrer les processus qui mènent à l'itinérance.

La Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes regroupe 21 centres de réadaptation répartis dans toutes les régions du Québec. Il s'agit du seul réseau provincial entièrement dédié aux personnes aux prises avec un problème de dépendance. Au cours d'une année, 50 000 personnes de tout âge ont recours à leurs services pour leurs problèmes reliés à l'alcool, aux drogues ou au jeu de hasard.

– 30 –

**Pour renseignements :**

**Lisa Massicotte**

Directrice générale

FQCRPAT

514 287-9625, poste 306

514 923-8322

[fqcrpat@fqcrpat.qc.ca](mailto:fqcrpat@fqcrpat.qc.ca)

[www.fqcrpat.org](http://www.fqcrpat.org)